

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/11/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	13

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous préfecture de Cognac  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 13 Novembre à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 07/11/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/11/2024.

**Présents** : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, BELLENGUEZ Régine, BONNORON Christine, MICHEL Céline, PARTAUD Ingrid, VARACHAUD Annie, MM : LACROIX-PERRIN Rodolphe, MERY Olivier, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : BELLAVOINE Paul à Mme BONNORON Christine, LACROIX Hervé à M. GÉRON Marcel  
Excusé(s) : Mme VAN LANDEGHEM Florence

Absent(s) : M. MOUGIN Brice

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne

2024-11-01 – Nouvelle longueur de voirie.

Suite à la création du chemin de la Magdelaine VC n° 107, par délibération n°2024-07-04 du 10/07/2024, d'une longueur de 80 mètres, il est nécessaire de modifier la longueur de voirie de la commune.

La nouvelle longueur de voirie communale, classée avant le 1er janvier 2025, est de 23 682 mètres linéaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la longueur de voirie désignée ci-dessus ;
- Autorise Monsieur le Maire à modifier le tableau de classement des voies ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 14/11/2024  
Le Maire, Marcel GÉRON

